Morainvilliers - Bures

Le Guide 2019 & 2020

Toute l’information pratique de votre village

ANNONCES

Édito & Sommaire

Chers tous,

Comme chaque année, votre guide pratique de la commune a fait sa mise à jour pour l'année 2019-2020.

Vous y trouverez toutes les informations pratiques dont vous pouvez avoir besoin dans votre quotidien concernant les services municipaux, les services qui relèvent de l'intercommunalité GPS&O, les activités proposées par nos dynamiques associations et les principales manifestations qui rythment l'année.

Vous y trouverez les professions médicales et para médicales installées dans la commune ou qui y travaillent régulièrement.

Grace aux insertions publicitaires, vous trouverez peut-être à côté de chez vous l'entreprise qui pourra répondre à vos besoins. Avoir un professionnel à votre porte facilite le contact pour obtenir le meilleur service. Nous les remercions vivement de leur participation qui vous permet de bénéficier de ce guide gratuitement.

Ce guide a pour seul but de vous aider tout au long de l'année.

Gardez le précieusement et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques qui vous permettent de le compléter et de le faire évoluer chaque année.

Je vous rappelle que toute l'actualité et une multitude d'informations se trouvent sur notre site www.morainvilliers-bures.fr ou bien encore en nous rejoignant sur notre page Facebook www.facebook.com/villedemorainvilliersbures

Bonne lecture à tous.

Bien à vous.

Fabienne DEVEZE
et l'équipe municipale

Édito & Sommaire	1
La Mairie à votre service	3
Conseil municipal & Syndicats intercommunaux	5
Identité de la commune	7
Vie sociale	8
Petite enfance	9
Vie scolaire	11
Transports	13
Tarifs communaux	14
Collecte des déchets	15
Réglementation municipale	17
Formalités administratives	18/19
Formalités avant travaux	21
Vie associative	23/25/27
Numéros d'urgence & Santé	29
Numéros utiles	31

Guide municipal 2019/2020 :
Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement dans tous les foyers

Conception graphique :
Stéphanie Martin

Rédaction, documentation, diffusion :
Equipe municipale

Edition et Régie publicitaire :

Les Editions Edinat
39, rue des Vinaigriers - 75010 Paris
Tél. : 06.60.29.73.51
E-mail : leseditionsedinat@gmail.com

Parution : Septembre 2019

ANNONCES

La Mairie à votre service

NOUS CONTACTER : Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.
Par téléphone : 01 39 75 87 53 aux horaires d'ouverture. Par fax : 01 39 75 41 40
Par courrier : Mairie - Place de l'église - 78630 Morainvilliers
Par courriel : accueil-mairie@morainvilliers-bures.fr
Sur notre site internet : www.morainvilliers-bures.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

> Accueil

Lundi	9h00 / 12h00	14h00 / 17h00
Mardi	9h00 / 12h00	
Mercredi	9h00 / 12h00	
Jeudi	9h00 / 12h00	
Vendredi		14h00 / 17h00
Samedi	9h00 / 12h00	

> Service de l'urbanisme et du cadastre

Lundi, Mardi, Jeudi uniquement le matin	9h00 / 12h00

> Permanence du C.C.A.S.

Tous les Mardis	9h30 / 12h00

QUI FAIT QUOI EN MAIRIE ?

> Services Administratifs

Direction générale des services :	Valérie GOURLAY
Accueil / Cantine	Sophie LAGEL
Comptabilité / Cantine :	Françoise BARBERIS
Communication :	Corinne PRAS
Personnel / Elections :	Nadine ROUQUIER
Urbanisme / Etat civil :	Marie-Ange RIOCHET

> Services techniques

Responsable :	Christophe LAURENT
Adjoints techniques :	Alain DELAPIERRE, Julien RODRIGUES.

> A.T.S.E.M. (écoles) Marie-Line AUBOURG, Carmen GHEORGHE, Danièle PAYEN, Jacqueline PASQUET, Annie BEAUCHER

> Services cantine, entretien, circulation des écoles, distribution journal mensuel et animation pause méridienne
Zohra AJJOUJI, Mokhtaria AUMAR, Lynda BAUDRIER, Sandrine BEAUREPAIRE, Véronique FONTAINE, Thin Ming Nga GALLICET, Sabila HIDA, Christine HOUSSEMAINE, Corinne LE LOUREC, Natasa MAKSIMOVIC,Fatima NOUR, Christelle PETIT, Isabelle STAJIC, Sara TEIXEIRA et Anne THEYS

ANNONCES

Conseil municipal & Syndicats intercommunaux

Fabienne DEVEZE - Maire

Julien LORENZO - 1er adjoint
Administration générale, en cas d'absence du maire dans la plénitude de ses fonctions - Travaux et Finances

Sylvie JOUBIN - 2e adjointe
Administration générale, en cas d'absence du maire et de M. LORENZO Julien dans la plénitude de ses fonctions - Urbanisme et Bâtiments publics.

Michel ROMERO - 3e adjoint
Vie associative et activités culturelles

Marie-Christine APCHIN - 4e adjointe
Affaires sociales et activités scolaires

Stéphanie MARTIN - 5e adjointe
Communication

Gisèle ANJORAN - Conseillère municipale
Déléguée à la Petite Enfance

Lionel BERGERON - Conseiller municipal

Anne de CAMARET - Conseillère municipale

Nathalie CASTEL - Conseillère municipale

Jean-Claude DEROUET - Conseiller municipal
Délégué à la Sécurité et au suivi des travaux sur Bures

Marcel DERUE - Conseiller municipal

Stéphanie DUPUIS - Conseillère municipale

Bastien GENET - Conseiller municipal

Thierry HEDAN - Conseiller municipal
Délégué au Numérique et aux Activités sportives

Philippe MAILLARD - Conseiller municipal

Guy PAULHAN - Conseiller municipal

Bernard PERRODOUX - Conseiller municipal
Délégué au suivi des travaux sur Morainvilliers

Amanda PIKE - Conseillère municipale
Déléguée au Transport

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
S.I.A.E.P. (Eau potable)	Bernard Perrodoux	Guy Paulhan
S.I.V.O.M. St Germain (Fourrière)	Bernard Perrodoux Philippe Maillard	Nathalie Castel Thierry Hedan
S.I.D.E.C.O.M. (Communication, Noos, Yvelines Première)	Thierry Hedan Marcel Derue	Stéphanie Martin Lionel Bergeron
C.H.I. Poissy (Centre Hospitalier Intercommunal)	Marie-Christine Apchin Bastien Genet	– –
S.I.V.U. Petite enfance (Centre multi accueil Orgeval)	Gisèle Anjoran Marie-Christine Apchin	Amanda Pike Fabienne Deveze
S.I.E.H.V.S. (Accueil des adultes handicapés)	Marie-Christine Apchin Bastien Genet	Stéphanie Dupuis Thierry Hedan
S.I.G.E.R.O. (Eaux pluviales et rus, bassins de rétention)	Guy Paulhan Lionel Bergeron	Philippe Maillard Marcel Derue

ANNONCES

IDENTITÉ DE LA COMMUNE

Superficie de la commune :	723 ha
Population :	2 833 habitants au 1er janvier 2019
Arrondissement :	St Germain-en-Laye
Canton :	Verneuil-sur-Seine
Président de la Communauté Urbaine :	Philippe TAUTOU
Présidente du Conseil Régional :	Valérie PECRESSE
Président du Conseil Départemental :	Pierre BEDIER
Conseillers départementaux :	Jean-François RAYNAL et Hélène BRIOIX-FEUCHET
Député :	Florence GRANJUS
Sénateurs :	Marta DE CIDRAC, Gérard LARCHER, Michel LAUGIER,
	Martin LÉVRIER, Sophie PRIMAS et Alain SCHMITZ
Préfet :	Jean-Jacques BROT
Sous Préfet :	Stéphane GRAUVOGEL

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE www.gpseo.fr

Morainvilliers a intégré la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) le 1er janvier 2016. Le GPSEO regroupe 72 communes (dont 10 de moins de 500 habitants - 28 de plus de 2 500 habitants) dont 29 communes sur la rive droite de la Seine et 44 sur la rive gauche.

Ses compétences qu'elle exerce en lieu et place des communes-membres :

- **Développement économique et le tourisme**

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, développement économique, promotion du tourisme, programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes des recherches.

- **Mobilité et les déplacements urbains**

Transports collectifs en lien avec le STIF et le Plan de déplacements urbain (PDU).

- **Equipements socio-culturels et sportifs d'intérêt communautaire**

Construction, aménagement, entretien et gestion, et animation d'équipements.

- **Aménagement de l'espace et équilibre social de l'habitat**

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-I), création et réalisation d'opération d'aménagement d'intérêt communautaire, plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLH-I), politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social, action en faveur du logement des personnes défavorisées.

- **Voirie (2 100 km de voiries) et le stationnement**

Création, aménagement et entretien de voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement

- **Politique de la ville**

Diagnostic du territoire, orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- **L'environnement**

Prévention des inondations (GEMAPI), lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores, actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- **La gestion de divers services publics d'intérêt collectif**

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS anime toute action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il participe à l'élaboration et à l'instruction de toutes les demandes d'aide sociale ou statue sur la suite à donner. Il effectue les démarches nécessaires et adaptées.

Le CCAS est le coordonnateur entre la population et les associations auxquelles adhère la commune :
> L'ALDS Coordination gérontologique de Meulan - 25 avenue des Aulnes - 78250 MEULAN 01 34 74 80 60 - www.alds.org

> La Mission Locale Intercommunale de Poissy pour l'emploi des jeunes - 01 30 06 30 08

> Relais emploi conseil de la Communauté Urbaine GPS&O - 01 39 74 00 50 / 01 39 74 72 72

> Marie-Christine Apchin, Adjointe aux affaires sociales et activités scolaires, assure une permanence tous les mardis de 9 h 30 à 12 h.

> Une assistante sociale peut vous aider dans les situations difficiles, pour la constitution de dossiers d'ouverture de vos droits, de vos démarches administratives.
Pour prendre rendez-vous, appelez Le Pôle Social - 3 Quai Albert 1er - 78250 MEULAN au 01 34 92 87 20.

AVANTAGES AUX PLUS DE 60 ANS

Services	Conditions	Objets	Durée	Renseignements
Aides ménagères	Retraite CNAV MSA Certificat médical	Ménage, Courses, repas	Définie par l'organisme financier	S'adresser à l'ALDS
Télé Assistance	60 ans Personnes âgées, handicapées	Permet d'appeler en cas de maladie, chute, malaise	A renouveler chaque année	S'adresser à la mairie
Carte Améthyste	Soumis à conditions de ressources	Permet de voyager pour un nombre illimité de voyages sur tous les modes de transport d'IDF Métro, RER, Bus, Tramway et Train	A renouveler chaque année	S'adresser à la mairie ou sur https://amethyste.yvelines.fr
Soins à domicile	Prescrit par un médecin	Soins d'hygiène confort paramédicaux, prêt de matériel léger	Prise en charge par la sécurité sociale	S'adresser à l'ALDS ou à une infirmière

LES CRECHES

Les crèches intercommunales :
Les établissements sont gérés par Evancia SAS Babilou.
Si vous souhaitez inscrire votre enfant entre 4 et 5 jours par semaine, merci de retirer le dossier à la mairie de Morainvilliers.

> « A LA CLAIRE FONTAINE»
222 rue de Picquenard - 78630 ORGEVAL
Tél.: 01 39 75 32 00 - Mail : clairefontaine@babilou.com
« A la Claire Fontaine » accueille 80 enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'âge d'entrée en maternelle, de 7h30 à 19h.
La commune de Morainvillliers dispose uniquement de 6 berceaux.

> « LES COCCINELLES »
29 rue des Cerisiers - 78670 VILLENNES-SUR-SEINE
Tél.: 01 39 08 11 42 - Mail : villennes@babilou.com
« Les Coccinelles » accueil 60 enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'âge d'entrée en maternelle, de 7h30 à 19h.
La commune de Morainvillliers dispose uniquement de 5 berceaux.

La micro-crèche privée :

> « LES P'TITES BOUILLES »
4 allée des Tilleuls - 78630 MORAINVILLIERS
Tél.: 01 39 75 84 30 - Mail : lesp-titesbouilles@orange.fr
« Les P'tites Bouilles » accueille 10 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
Cet établissement dispose d'une place pour enfant en situation de handicap mental.
Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnelles de la petite enfance qualifiées qui s'assure du bon déroulement des journées.

ANNONCES

PRÉVISIONNEL RENTRÉE 2019/2020

Ecoles	Effectifs	Enseignantes et ATSEM
ECOLE ELEMENTAIRE Suzanne Deutsch de la Meurthe 3, rue de la Vallée Maria 09 67 59 30 85	CP : 19 CE1 : 34 CE2 : 29 CM1 : 23 CM2 : 41 Total : 146	Mme Anne LADET Mme Cécile COUPE Mme Dominique COUTANT-DESFORGES Mme Elsa GALIBERT Mme Valentine MONTAGNE Mme Anne-Cécile SOMMIER-DELBOVE
ECOLE ELEMENTAIRE DE BURES 5, rue de la Croix de l'Orme 01 39 75 78 95	CP : 19 CE1 : 17 CE2 : 18 CM1 : 29 CM2 : 10 Total : 93	Mme Mélanie DELACOUX Mme Mélanie TORPE Mme Mélanie RAGOT Mme Pauline SCHOENY
ECOLE MATERNELLE Yves DUTEIL 5, allée du Vieux Lavoir MORAINVILLIERS 01 39 75 74 29	P.S. : 22 M.S. : 24 G.S : 31 Total : 77	Mme Christelle MARTINEZ Mme Sandrine PERIGAULT Mme Karine LAFORET Mme Dany PAYEN (ATSEM) Mme Carmen GHEORGHE (ATSEM) Mme Annie BEAUCHER (ATSEM)
ECOLE MATERNELLE DE BURES Place du Château 09 67 68 31 70	P.S. : 18 M.S. : 26 G.S. : 13 Total : 57	Mme Virginie FOUGERAY Mme Corinne SEGUI Mme Marie-Line AUBOURG (ATSEM) Mme Jacqueline PASQUET (ATSEM)

DIRECTRICES DES ÉCOLES

Ecole primaire de Morainvilliers : Mme Cécile COUPÉ
Ecole primaire de Bures : Mme Pauline SCHOENY
Ecole maternelle de Morainvilliers : Mme Christelle MARTINEZ
Ecole maternelle de Bures : Mme Virginie FOUGERAY

> HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

GARDERIE ET CENTRE DE LOISIRS ASSOCIATIFS : LA LICORNE

Présidente : Mme Cécile L'HOSTIS
Directrice : Mme Ramata GRANDJEAN
Bureau : 01 39 72 24 20 / 06 19 12 11 12 as.licorne@orange.fr - site : www.aslicorne.fr
Bures : 01 39 75 50 48 - Morainvilliers : 01 39 75 73 15

> HORAIRES DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

A Morainvilliers et Bures : La licorne ouvre tous les jours d'école de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

> HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS

La Licorne accueille uniquement dans les locaux à Morainvilliers, les enfants de la maternelle au CM2, les mercredis de 7h30 à 19h00 et durant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 en formules journée ou demi-journée avec ou sans repas.

ANNONCES

LIGNES UTILES DESSERVANT MORAINVILLIERS ET BURES

> TRANSDEV CSO Ligne 20 : Poissy / Orgeval / Morainvilliers / Orgeval / Poissy

> TRANSDEV CSO Ligne 21 : Les Mureaux / Bures / Morainvilliers / Orgeval (Auberge sans nom, église, La Chapelle) / Chambourcy / Saint-Germain-en-Laye

> TRANSDEV AUTOCARS TOURNEUX Ligne 22 : Ecquevilly / Bures / Morainvilliers / Orgeval / Poissy

> TRANSDEV AUTOCARS TOURNEUX Ligne 33 : Bures / Marsinval / Gare de Vernouillet – Verneuil

> TRANSDEV AUTOCARS TOURNEUX Ligne 502 : Les Mureaux / Ecquevilly / Morainvilliers / Orgeval (Pasteur RD 113, Novotel) / Saint Quentin-en-Yvelines / Guyancourt

> TRANSDEV IDF Express 19 : Les Mureaux / Ecquevilly / Morainvilliers (Auberge) / Orgeval (Pasteur RD 113, Novotel) / Le Chesnay / Versailles

> Circuit scolaire L101 : Bures / Orgeval (Les Feugères, Le Tremblay) / Chambourcy / Saint-Germain-en-Laye

> Circuit scolaire L102 : Chambourcy / Bures

> Circuit scolaire L103 : Bures / Orgeval (Les Feugères, Le Tremblay) / Poissy

> Circuit scolaire L104 : Les Alluets / Morainvilliers / Orgeval (Eglise, Le Tremblay, Les Feugères) / Verneuil

> Express A14 : Verneuil / Orgeval (face Conforama et Toys'R'Us sur RD113) La Défense

RENSEIGNEMENTS

«Boutique Bus » : 01 39 79 97 97 - www.transdev-idf.com
Gare routière sud - 87 avenue Maurice Berteaux - 78300 Poissy
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h (19h le mercredi et 17h le vendredi)

Les horaires peuvent être modifiés en cours d'année. Renseignez-vous sur les sites :
www.transdev-idf.com – www.vianavigo.com
www.stif.org/transports-aujourd-hui/transports-scolaires

> TRANSDEV CSO : 01 39 79 97 97
18, rue de la Senette - 78955 Carrières-sous-Poissy

> AUTOCARS TOURNEUX : 01 39 75 98 99
ZAE du Rouillard - Parc des 3 étangs - 78480 Verneuil-sur-Seine

> TRANSDEV IDF : 01 30 90 43 00
Etablissement d'Ecquevilly - 4-6, rue de Chamoiserie - 78920 Ecquevilly

> ILE DE FRANCE MOBILITÉ (Circuits spéciaux scolaires) : 01 39 23 17 40
inscription-css78@stif.info
7 rue des chantiers - CS 90509 - 78007 Versailles Cedex

> EXPRESS A14 : 01 39 75 60 53
CTCOP - Terminal Jules Verne - 1, rond-point de la Défense - 92400 Courbevoie

Tarifs communaux

Brocante	Village : 10 € les 2 mètres linéaires Extérieurs : 15 € les 2 mètres linéaires
Cantine	Repas / enfant : 4,60 € Repas / enfant famille 3 enfants et + : 4,16 € Personnel communal et enseignants : 4,60 € Inscription hors délai et domicilié hors commune : 6,01 € Panier repas fourni (allergies alimentaires) : 2,02 €
Columbarium	15 ans : 550 € 30 ans : 850 €
Concessions funéraires	Concession trentenaire : 550 € Concession cinquantenaire : 850 €
Emplacements manèges	Autos / scooters : 150 € Manèges + stands : 80 € Manèges : 60 € Petits stands : 20 € Cirque + Guignol : 60 €
Frais copie document administratif	1 page par format A4 en impression noir et blanc : 0,18 € 1 page par format A3 en impression noir et blanc : 0,36 € Disquette : 1,83 € Cédérom : 2,75 € Jeux étiquettes : 0,011 € par électeur inscrit Copie papier liste électorale : 0,18 €/page Liste électorale sur disquette : 1,83 € Liste électorale sur Cédérom : 2,75 €
Location salle des loisirs*	Habitants de la commune en semaine : 300 € • week-end : 450 € Extérieurs : en semaine : 600 € • week-end : 1 300 €
Salle associative	Habitants de la commune : 150 €
Marché de Noël	Emplacement 4 m (tables, panneaux, vitrines, lumières, décors...) 38 € - Emplacement 2 m : 20 €
Salon des Arts	30 €
Stationnement camion alimentaire	15 € / jour
Stationnement occasionnel camion outillage ou autre	50 €
Tarifs repas à domicile	7,30€ / repas

*** SALLE DES LOISIRS POLYVALENTE**

Pour toute réservation, les associations et les particuliers doivent s'adresser au secrétariat de la mairie.

Collecte des déchets

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS

> Tri Sélectif : 2 collectes par semaine
Le mardi : Ramassage des ordures ménagères : poubelle à couvercle bordeaux.
Le vendredi : Ramassage des verres : petite poubelle à couvercle vert (bouteilles, bocaux de conserve, pots). + Ramassage des déchets secs : poubelle à couvercle jaune (bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, flacons de produits ménagers, de produits de toilette, briques alimentaires, boîtes de suremballages en carton, journaux, prospectus, magazines, aérosols, boîtes de gâteaux, à thé, de conserve et cannettes d'aluminium, cubitainers).

Votre bac est trop petit ou cassé Faites votre demande sur www.gpseo.fr	- En bas de la page choisir l'onglet : « Déchets » - En 4ème page choisir « Morainvilliers » - Choisir « Remplacement d'un bac » - Compléter les informations demandées

> Déchets Verts : Collectés le lundi selon planning (diffusé dans les Nouvelles de la commune ou disponible en Mairie). Sacs papiers ou poubelles rigides sans couvercles.

> Encombrants : Le ramassage des objets encombrants a lieu une fois par trimestre (planning diffusé dans les Nouvelles de la commune ou disponible en Mairie).

Pour déposer une réclamation en lien avec la collecte de vos déchets, contactez le centre Infos déchets de la communauté urbaine GPSEO : 01 34 01 20 36

> Déchetterie (Orgeval) :
Adresse : Départementale 45, route des Alluets - 78630 Orgeval
Tél.: 01 39 75 50 98

Horaires d'été :
Du 1er avril au 31 octobre
Lundi, mercredi, vendredi : 14h/19h • Samedi : 9h/13h et 14h/19h • Dimanche 9h/13h

Horaires d'hiver :
Du 1er novembre au 31 mars
Lundi, mercredi, vendredi : 13h/18h • Samedi : 9h/13h et 14h/18h • Dimanche 9h/13h

Fermeture les mardis et jeudis. Attention : Accès des véhicules jusqu'à 1/4 heure avant l'heure de fermeture.
Elle accueille les gravats, végétaux, huiles, papiers verres, gros objets, etc.
Particulier : les dépôts sont limités à 13m^3 sur 3 mois.
Professionnel : m^3 payant (édition d'une facture).
Chaque usager de la déchetterie (particulier ou professionnel) doit se munir d'une carte magnétique personnelle.

Obtenez votre carte déchetterie Faites votre demande sur www.gpseo.fr	- En bas de la page choisir l'onglet : « Déchets » - En 4ème page choisir « Morainvilliers » - Choisissez « Demander un badge d'accès à la déchetterie » - Compléter les informations demandées

Votre badge magnétique vous sera envoyé directement chez vous par courrier postal.

ANNONCES

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

> Le bruit : Sont interdits sur le territoire de la commune de Morainvilliers tous bruits excessifs et abusifs, y compris les entretiens des espaces verts et les chantiers qui sont susceptibles de troubler la tranquillité des habitants, émanant des habitations, des entreprises publiques ou privés, à l'intérieur ou en plein air, **sur le domaine public ou privé et peuvent être sanctionnés tel que le prévoit le code pénal.**

> Le jardinage : L'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon (électriques ou thermiques), motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses… **sont interdits : du lundi au samedi entre 20h et 8h, les dimanches avant 10h et après 12h ainsi que les jours fériés toute la journée.**

> Le bricolage : Les travaux réalisés par les particuliers, soit sur des propriétés privées, soit à l'intérieur d'appartement situé dans un immeuble ou groupe d'immeubles à usage d'habitations, au moyen de moteurs thermiques ou électriques bruyants, tels que bétonnières, scies mécaniques, karchers, perceuses, raboteuses, ponceuses… **sont interdits : du lundi au samedi entre 20h et 8h, les dimanches avant 10h et après 12h ainsi que les jours fériés toute la journée.**

> Les animaux de compagnies : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. **Les bruits émis par ces animaux ne devront être gênants ni par leur durée, leur répétition ou leur intensité.**

Formalités administratives

> Retrouvez ces informations sur www.morainvilliers-bures.fr

Pièce ou acte	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité et certificat du praticien ou de la clinique	Dans les 3 jours suivant la naissance. Le dimanche ne compte pas.
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Par courrier ou dans certaines communes par mail, indiquer date de naissance, vos noms, prénoms et filiation complète. Enveloppe timbrée à votre adresse	Pour les personnes françaises nées à l'étranger : Ministère des Affaires – service central Etat Civil 44941 Nantes cedex 9 www.diplomatie.gouv.fr
Recensement militaire	Mairie	Livret de famille des parents et carte nationale d'identité + si besoin document justifiant de la nationalité française	Recensement obligatoire pour les français des 2 sexes, âgés de 16 ans et pour les personnes devenues françaises âgées de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française. A faire le mois de naissance
Inscription sur la liste électorale	Mairie du domicile Inscription tout au long de l'année	Justificatif de domicile et photocopie de pièce d'identité et de nationalité	18 ans révolus avant le dernier jour de février. Pour les ressortissants de l'Union Européenne, consulter la mairie.
Mariage	Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des époux	Extrait de naissance. Attestation de domicile. Témoins. Eventuellement contrat mariage	Dossier à retirer en mairie. Il doit être déposé complet entre 6 semaines et 1 mois avant la date du mariage.
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Par courrier. Indiquer date mariage, vos noms, prénoms et votre filiation complète. Enveloppe timbrée à votre adresse.	
Duplicata livret de famille	Mairie du mariage ou du domicile	Fournir l'état-civil des parents et des enfants et indiquer les dates et lieux des actes	
P.A.C.S.	Mairie du domicile ou chez un notaire	Contacter la Mairie de votre domicile	
Carte Améthyste	Rendez–vous sur https://amethyste.yvelines.fr ou CCAS de la Mairie	- Carte Navigo - Carte d'ancien combattant - Justificatif de domicile - CNI - Attestation sur l'honneur de non exercice d'une activité professionnelle - Participation financière suivant tarifs du Conseil Départemental des Yvelines	Pour obtenir votre passe Navigo : demande en agences SNCF, RATP… ou sur www.navigo.fr

Pièce ou acte	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de la personne décédée + certificat de décès du médecin	Dans les 24 h qui suivent le décès
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom, prénoms (préciser nom de jeune fille) . Enveloppe timbrée à votre adresse	
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille du décédé et coordonnées (adresse + profession) de ses héritiers. Acte de décès.	
Demande de Carte Nationale d'Identité biométrique	Uniquement sur RDV dans une mairie disposant du système biométrique.	Rendez–vous sur www.service-public.fr afin de compléter la pré-demande en ligne et de connaitre les pièces à fournir en fonction du cas de chacun (première demande, renouvellement, carte périmée ou non, timbre fiscal, etc…) Ces renseignements vous seront également donnés lors de la prise de votre rdv. Vous avez la possibilité également de compléter le dossier de demande sur place lors de votre rdv.	En cas de perte ou de vol, fournir un timbre fiscal de 25 €
Demande de passeport biométrique	Présence obligatoire du demandeur pour prise d'empreintes. Dans les Yvelines : Aubergenville, Beynes, Les Mureaux, Mantes-la-jolie, Plaisir, Poissy, Saint Germain-en-laye, Triel-sur-Seine, Versailles...		Pour les personnes nées à l'étranger, fournir preuve de nationalité française. En cas de divorce : photocopie du jugement de divorce. En cas de vol : fournir la déclaration faite auprès des services de police. Pour information : les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents
Certificat de nationalité	Tribunal d'instance du lieu de résidence	Carte d'identité ou passeport + justificatif de domicile de l'année. Livret de famille. Copie intégrale acte de naissance < 3 mois	
Copie conforme (uniquement pour les demandes formulées par une administration étrangère)	Mairie du domicile	Présenter l'original et la photocopie + Une pièce d'identité	
Extrait de casier judiciaire bulletin n° 3	Service du casier judiciaire national 44039 Nantes cedex 1	Présenter l'original et la photocopie	
Légalisation matérielle de signature	Mairie	Se présenter en personne à la Mairie avec sa carte d'identité	Signature sur place
Aide juridictionnelle, attestation d'accueil, demande de logement	Dossier à retirer et à déposer complété en mairie		

ANNONCES

A NOTER : Même dans les cas où la construction est dispensée d'autorisation, les pétitionnaires doivent se renseigner sur le PLU en Mairie pour en respecter la réglementation. Le PLU est consultable sur notre site : www.morainvilliers-bures.fr

A CONSULTER : Une charte des couleurs et des matériaux est disponible en Mairie auprès du service urbanisme.

SONT SOUMISES À PERMIS DE CONSTRUIRE :

> Toute construction dont la surface de plancher est supérieure à 40 m².
> Tous travaux modifiant la structure ou la façade d'un bâtiment.
> Les piscines non couvertes dont la surface de bassin est supérieur à 100 m².

SONT SOUMIS À PERMIS D'AMÉNAGER :

> Les lotissements > à 2 lots, prévoyant la réalisation de voies ou des espaces communs.
> Les terrains de camping dont accueil > à 20 personnes ou > à 6 tentes.
> Les terrains aménagés pour la pratique des sports ou loisirs motorisés.
> Les golfs d'une superficie > ou égale à 25 hectares.
> Les affouillements et exhaussements du sol d'une hauteur > à 2 m et d'une superficie > ou égale à 100 m².

SONT SOUMISES À PERMIS DE DÉMOLIR :

> Toute intervention sur un élément bâti (construction, mur, lavoir...) entraînant sa destruction ou le rendant inutilisable.

SONT SOUMISES À DÉCLARATION PRÉALABLE :

> Les constructions créant une surface de plancher inférieure ou égale à 40 m². Le permis de construire est exigé quand les travaux portent la surface totale de la construction à plus de 170 m² et impliquent donc le recours à un architecte.
> Les clôtures.
> Les murs, quelle que soit la hauteur.
> Les piscines non couvertes dont la surface de bassin est inférieure ou égale à 100 m².
> Les chassis et serres dont la hauteur est comprise entre 1m80 et 4 m et dont la surface au sol ne dépasse pas 2 000 m².
> Les changements de destination d'un bâtiment existant.
> Les travaux de ravalement et travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.
> Les coupes et abattages d'arbres dans les espaces boisés classés au PLU.

SONT SOUMISES À AUTORISATION DE VOIRIE :

> Toutes occupations du domaine public qu'il s'agisse de matériel de chantier, de palissade, d'échafaudage ou de bennes de gravats.

S'APPLIQUENT AUX PLANTATIONS :

> Les articles 671 et 672 du Code Civil en l'absence de mesures spécifiques.

ANNONCES

Association	Activité	Président(e)	Téléphone	Adresse
ADER A13	Association de Défense des Riverains de l'A13	Yann AUGER	01 39 08 05 67	3, rue de la Croix de l'Orme
AFLMB Association Fête et Loisirs de Morainvilliers Bures	Cette association 1901 organise les fêtes du village, brocante, St-Jean, Salon de Noël, course pédestre, spectacle pour enfants ou autres… voyages jeunes et moins jeunes, soirées...	Michel ROMERO	06 09 43 45 47	Mairie de Morainvilliers
AlloVillages www.allovillages.net	Cette association d'intérêt général a pour but de favoriser le lien social, artistique et culturel entre les habitants de Médan, Morainvilliers, Orgeval et Villennes-sur-Seine ainsi que dans la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine.	Geneviève KOLODKINE	06 20 64 26 41	5, allée des Peupliers 78630 Orgeval
Amicale des donneurs de sang bénévoles	Encadre les collectes de sang en accueillant les donneurs	Yolande CAVELOT	01 39 75 90 45	18, rue de la Fontaine
Amitiés, Loisirs Bures-Morainvilliers	Travaux manuels : couture, patchwork, broderie, porcelaine (débutant, 2e et 3e année), peinture sur bois. Visites culturelles organisées dans l'année.	Martine VALLA	01 39 75 51 05 06 15 12 25 95	Mairie de Morainvilliers
Association de chasse	Pour Bures et Pour Morainvilliers	Eric LOMBARD	01 39 75 83 29 06 60 61 46 61	2, chemin du Parterre Morainvilliers
ASLC Association sportive, loisirs et culture aslc@lpiff.fr	Football pour les jeunes à partir de 6 ans	Sylvain GALLICET	01 39 75 95 14 06 85 78 06 65	17, rue de l'Hermitage
Bur'animation mireille.neve@orange.fr	Travaux manuels, couture, broderie, tricot, crochet, jeux de société	Mireille NEVE	01 39 75 31 54	10, rue de l'Hermitage

ANNONCES

Association	Activité	Président(e)	Téléphone	Adresse
BMB Bibliothèque de Morainvilliers/Bures biblibmb@gmail.com	**> Bibliothèque de Bures :** Dans l'école élémentaire 5, rue de la Croix de l'Orne Mardi : 16h30/18h30* Vendredi : 16h20/18h* Samedi : 10h30/12h30* **> Bibliothèque de Morainvilliers :** Rdc Maison des Associations 1, rue de la Vallée Maria Mercredi : 14h/18h* Jeudi : 16h/18h* Samedi : 10h/12h30*	Marie-Louise BATAILLE	01 39 75 88 84 Bureau aux heures d'ouverture : **Bibliothèque de Bures** 01 39 19 60 88 **Bibliothèque de Morainvilliers** 01 39 08 01 34 ** Sauf pendant les vacances scolaires*	9, chemin Creux
Club de l'Amitié Orgeval clubamitie78630@yahoo.com	Séniors de Morainvilliers, Orgeval et Les Alluets-le-Roi	Annick HEBERT	01 39 22 35 50	Mairie d'Orgeval 123, av. du Dr Maurer 78630 Orgeval
FNACA	Fédération des Anciens Combattants Responsable pour Morainvilliers/Bures	Jean-Pierre BLANC Jean-Pierre ADAM	01 34 75 56 82	12, rue Beauregard 78920 Ecquevilly
La Licorne www.aslicorne.fr	Accueil périscolaire matin et soir Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans le mercredi et vacances scolaires	Cécile L'HOSTIS	Directrice : Ramata GRANDJEAN 01 39 72 24 20 06 19 12 11 12	Mairie de Morainvilliers
La récré des Loupiots	Association ouverte aux assistantes maternelles agréées de Morainvillers-Bures et aux enfants qu'elles gardent, qui se réunissent chaque jeudi matin de 8h45 à 12h dans la salle associative de l'Arlésienne. Objectif : éveiller les enfants (0-3 ans) pour les préparer à la vie en communauté.	Sarah AMBROISE	06 98 26 95 19	13, rue de la Croix de l'Orme
Les Randonneurs de Morainvilliers	Sorties régulières le dimanche matin en Ile de France de 9 h à 11 h.	Martine DUSCH	06 13 53 34 91	Mairie de Morainvilliers
Réflexe partage www.reflexepartage.org	Association humanitaire vers ceux qui n'ont pas assez !	Catherine DURAND	06 70 02 40 74	10, Grande Rue

ANNONCES

Association	Activité	Président(e)	Téléphone	Adresse
TCMB Tennis Club de Morainvilliers-Bures www.tcmb.fr	Tennis	Dominique RAULT	06 22 70 79 28	Mairie de Morainvilliers
Temps libre www.tempslibre.org/ contact@tempslibre.org	Cours pour enfants, adolescents et adultes. • Aïkido • Danse • Eveil aux Sports et Ecole du Sport • Gym d'entretien, Tonic, Douce, Stretching • Zumba • Judo • Marche nordique • Yoga • Postural ball • Anglais • Arts plastiques/dessin peinture • Ateliers créatifs adultes : Mosaïque, Réfection de sièges, Peinture... • Pastel • Couture • Atelier Déco d'intérieur à thèmes • Informatique • Musique, Formation musicale, Eveil et instruments • Théâtre enfants-ados • Tarot / Belote	Yvette FABUREL	07 81 06 25 30 Bureau : 01 83 57 93 25	Mairie de Morainvilliers
UNC	Union Nationale des Anciens Combattants	Jean LE RUYET	01 39 75 75 55	833 bis, rue de Montamets 78630 Orgeval
Yvelines Country www.yvelines-country.net yvelines.country@yahoo.fr	Cours de danses en ligne : pour tous. Country Western : sur des musiques country Line Dance : sur des musiques non country. Venez danser en toute convivialité avec ou sans partenaire pour des moments de détente sur des rythmes entraînants.	Christian BRUGNET Marie-France BONIN	06 37 37 76 62 06 62 11 18 48	7, sente des Coins 78540 Vernouillet

ANNONCES

Numéros d'urgence & Santé

NUMÉROS D'URGENCE

Centre Anti-Poison (Paris)		01 40 05 48 48
Centre d'Alcoologie de Meulan		01 30 99 96 00
Commissariat de Police de Poissy	16, bd Louis Lemelle	01 39 22 27 27
Déclaration de perte ou de vol (cartes bancaires et chéquier)		08 92 70 57 05
Drogue, Alcool, Tabac, Info Service		08 00 23 13 13
Gendarmerie d'Orgeval		**17** / 01 39 08 24 00
Police Nationale de Poissy	47, place Corneille	01 39 65 35 41
Pompiers de Poissy	16, avenue de la Maladrerie	**18**
SAMU – Urgences vitales		**15** / **112**
SIDA Info Service		08 00 84 08 00
SOS Amitié		01 42 96 26 26
SOS Enfance maltraitée		119
SOS Enfants Disparus		116 000
SOS Femmes Battues		39 19
SOS Mains (Centre Hospitalier privé du Montgardé à Aubergenville)		08 10 01 50 15
SOS Médecin 78		01 39 58 58 58
Urgences médicales (Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy)		01 39 27 40 50

SANTÉ

Dentiste de Morainvilliers	Mme CAUCHOIS-BEUNON	01 39 75 22 00
Infirmière de Morainvilliers	Mme HOHWILLER	06 30 84 77 05
Kinésithérapeutes de Morainvilliers	M. RAULT et ses confrères	01 39 75 64 76
Médecin généraliste de Morainvilliers	Dr GUESDON	01 30 74 35 27
Ostéopathe de Morainvilliers	Mme TALLET	06 16 39 82 00
Pharmacie de Morainvilliers	Mme GIRARD	01 39 75 26 29
Vétérinaires d'Orgeval	Dr COUTELLIER et CHAUSSON	01 39 75 69 17

ANNONCES

VIE QUOTIDIENNE

A.L.D.S Coordination gérontologique de Meulan		01 34 74 80 60
Aide Juridictionnelle		
- Tribunal d'Instance de Poissy		01 39 65 05 35
- Tribunal de Grande Instance de Versailles		01 39 07 39 07
Aqualter Exploitation		02 37 88 08 00
ARS 78 (Agence Régionale de la Santé)		01 30 97 73 00
Assistantes sociales (Pôle social de Meulan)	3 Quai Albert 1er	01 34 92 87 20
CAFY (Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines)		08 10 25 78 10
Centre de la Petite Enfance (Poissy)		01 30 74 00 64
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) de Carrières-sous-Poissy	29 place des fleurs	01 30 74 21 01
Chambre d'Agriculture de Région IDF au Chesnay		01 39 23 42 00
Conseil des Prud'Hommes de Poissy	91, av. M. Berteaux	01 30 65 97 90
Conseil Départemental des Yvelines à Versailles	2, place André Mignot	01 39 07 78 78
Cour d'Appel de Versailles	5, rue Carnot	01 39 49 67 89
DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) de Versailles		01 39 49 78 78
ENEDIS- ERDF dépannage		
GRDF Urgence dépannage		09 72 67 50 78
Fourrière Intercommunale de Poissy		08 00 47 33 33
La Poste d'Orgeval		01 39 65 23 76
Suez Eaux France de Poissy		08 92 97 62 38
Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de Poissy	19 Boulevard Devaux	01 30 06 30 08
Paroisse de Morainvilliers / Orgeval	Père MENARD	01 39 65 31 05
		01 30 65 02 10
PMI de Poissy	Place de la République	01 39 22 53 05
POLEMPLOI	Espace « Candidat »	39 49
	Espace « Employeur »	39 95
Préfecture des Yvelines de Versailles	1, rue Jean Houdon	01 39 49 78 00
Secours catholique de Poissy	68, av. Foch	01 30 74 05 49
Sécurité Sociale – CPAM de Poissy	1, place Duployé	36 46
SNCF		36 58
SCY (Solidarité Cadres des Yvelines)		01 39 13 43 39
Sous-Préfecture de Saint Germain-en-Laye	1, rue du Panorama	01 30 61 34 00
SPA Société Protectrice des Animaux à Orgeval		01 39 08 05 08
TAXIS sur Morainvilliers-Bures :		
Taxi CARVALHO Antony		06 14 69 87 87
Taxi FERNANDES Jean-Philippe		06 07 06 63 03

ANNONCES

ANNONCES

ANNONCES